Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Logistique, veuillez visiter :
bacprologistique.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

LOGISTIQUE

SESSION 2026

ÉPREUVE E32 : CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION

Coefficient : 1 Durée : 1 heure 20

Seuls les documents fournis avec le sujet sont autorisés pour la partie théorique. Pour la partie pratique, les engins, les charges, les équipements de protection individuelle et les moyens de signalisation nécessaires sont mis à disposition par le centre d'examen.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Préparation et mise en service en sécurité (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Conduite et circulation (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Prise, déplacement et dépose des charges (5 points)	Dossier Questionnement
Partie 4 : Fin de poste et prévention des risques (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : PLATEFORME LOGISTIQUE VAL DE SAÔNE, MÂCON (SAÔNE-ET-LOIRE)

Vous intervenez sur la plateforme logistique Val de Saône, qui réceptionne des palettes de produits emballés, les transfère vers des emplacements de stockage et prépare leur expédition. Vous devez répondre aux questions de la partie théorique à partir des documents DT 1 à DT 3. Une seule réponse est attendue par question. Inscrivez-la sur le document réponse DR 1.

La partie théorique est un QCM de 20 minutes. La conduite pratique, d'une durée de 60 minutes, est évaluée séparément par observation des opérations de mise en service, de circulation, de prise et dépose de charge, de manœuvre et de fin de poste. Les consignes du centre d'examen et celles du constructeur s'appliquent pendant toute la durée de l'épreuve. Toute situation présentant un danger impose l'arrêt de la manœuvre et l'alerte de l'évaluateur.

Le présent sujet concerne la spécialité Logistique applicable à la session 2026. La spécialité Métiers de la logistique relève d'un référentiel distinct dont la première session est prévue en 2028.

Partie 1 : Préparation et mise en service en sécurité (5 points)

Prise en charge de l'engin et vérifications préalables

Pour chaque question, choisissez une seule réponse. Les caractéristiques de l'engin et les consignes du site figurent dans le dossier technique.

1.1 (1 point) Avant de prendre place sur le chariot, quelle action permet de repérer une anomalie visible susceptible d'affecter la sécurité ?

1. Contrôler l'état général de l'engin et effectuer les vérifications prévues par la consigne de prise de poste.
2. Démarrer immédiatement et attendre le premier déplacement pour vérifier le fonctionnement.
3. Demander à un collègue de conduire l'engin pendant que vous observez la charge.

1.2 (1 point) Le contrôle révèle une fuite hydraulique sous le chariot. Quelle conduite tenir ?

1. Essuyer la fuite et utiliser le chariot à vitesse réduite.
2. Ne pas utiliser l'engin, le mettre en sécurité et signaler l'anomalie selon la procédure du site.
3. Continuer le travail si les fourches montent encore.

1.3 (1 point) Quel équipement doit être utilisé lorsque la consigne du site impose le port de la ceinture de sécurité sur l'engin ?

1. La ceinture de sécurité de l'engin, attachée avant le déplacement.
2. Une sangle de manutention fixée autour du conducteur.
3. Aucun équipement si le trajet est court.

1.4 (1 point) À la prise de poste, le dispositif d'avertissement sonore ne fonctionne pas. Que faites-vous ?

1. Vous signalez l'anomalie et n'engagez pas l'engin dans la circulation tant que la situation n'est pas traitée conformément à la procédure.
2. Vous remplacez l'avertisseur par des appels de voix pendant le déplacement.
3. Vous circulez uniquement dans les allées principales.

1.5 (1 point) Quelle information est essentielle pour vérifier que l'engin est adapté à la manutention prévue ?

1. La capacité indiquée par le constructeur, en tenant compte des conditions et accessoires de l'opération.
2. La vitesse maximale de déplacement uniquement.
3. La couleur de l'engin et la largeur des pneus.

Partie 2 : Conduite et circulation (5 points)

Déplacement à vide et en charge, maîtrise de l'environnement

Appuyez vos réponses sur le plan et les consignes de circulation fournis dans le dossier technique.

2.1 (1 point) À l'approche d'une intersection sans visibilité, quelle conduite est adaptée ?

1. Ralentir, observer, avertir si nécessaire et ne s'engager que lorsque la voie est libre.
2. Maintenir l'allure afin de ne pas immobiliser la circulation.
3. Lever la charge pour mieux voir au-dessus des rayonnages.

2.2 (1 point) Le plan DT 2 sépare une voie chariots d'un cheminement piéton. Un piéton se trouve dans la zone de croisement. Quelle action est prioritaire ?

1. Arrêter l'engin à distance de sécurité et laisser le piéton dégager la zone avant de reprendre la circulation.
2. Passer lentement derrière le piéton sans l'avertir.
3. Contourner le piéton en empruntant le cheminement piéton.

2.3 (1 point) Une charge masque la visibilité vers l'avant. Quelle solution est appropriée si le trajet doit être poursuivi ?

1. Se déplacer dans le sens permettant de conserver une visibilité suffisante, conformément aux règles de conduite et aux conditions du trajet.
2. Lever la charge au-dessus du champ de vision du conducteur.
3. Demander à un piéton de marcher devant le chariot sans dispositif de communication convenu.

2.4 (1 point) Quel comportement est adapté dans un virage avec une charge transportée à faible hauteur ?

1. Réduire l'allure et effectuer la manœuvre sans mouvement brusque.
2. Accélérer pour réduire le temps passé dans le virage.
3. Lever la charge pendant le virage pour éviter le sol.

2.5 (1 point) Vous constatez que le sol est encombré par un colis tombé dans l'allée. Que faites-vous ?

1. Vous arrêtez avant l'obstacle et faites traiter l'encombrement selon la procédure, sans franchir le colis.
2. Vous franchissez le colis à vitesse réduite si les fourches sont vides.
3. Vous déplacez le colis avec les fourches en restant dans l'allée.

Partie 3 : Prise, déplacement et dépose des charges (5 points)

Adéquation charge-engin et manœuvres de stockage

Les limites de charge applicables à l'exercice sont données dans le tableau DT 1. Elles prévalent pour les charges décrites ci-dessous.

3.1 (1 point) Selon DT 1, quelle est la charge maximale autorisée lorsque le centre de charge est à 600 mm ?

1. 1 200 kg.
2. 1 400 kg.
3. 1 600 kg.

3.2 (1 point) Une palette pèse 1 350 kg et son centre de charge est à 600 mm. D'après DT 1, cette charge peut-elle être manutentionnée avec l'engin décrit ?

1. Oui, car la charge est inférieure à la limite de 1 400 kg indiquée pour cette distance.
2. Non, car toute charge supérieure à 1 200 kg est interdite.
3. Oui, car la limite de 1 600 kg s'applique quelle que soit la distance du centre de charge.

3.3 (1 point) Pour prendre correctement une palette, quelle position des fourches est recherchée avant le levage ?

1. Les fourches sont suffisamment écartées, engagées sous la charge et positionnées de manière à assurer son soutien stable.
2. Une seule fourche est engagée, afin de laisser l'autre libre.
3. Les extrémités des fourches sont placées uniquement sous le bord avant de la palette.

3.4 (1 point) Avant de déposer une palette dans un emplacement de stockage, quel contrôle est nécessaire ?

1. Vérifier que l'emplacement est libre, adapté à la charge et que la manœuvre peut être réalisée sans exposer une personne au danger.
2. Vérifier seulement que la palette entre entre les montants du rayonnage.
3. Déposer la palette dès que les fourches sont au niveau du premier lisse, sans observer l'emplacement.

3.5 (1 point) Après la dépose, quelle action permet de terminer la manœuvre correctement ?

1. Vérifier la stabilité de la charge, dégager les fourches sans heurter le stockage et abaisser les fourches à une hauteur de circulation sûre.
2. Reculer rapidement, fourches encore levées, pour libérer l'allée.
3. Incliner le mât vers l'avant pendant le déplacement vers la prochaine charge.

Partie 4 : Fin de poste et prévention des risques (5 points)

Immobilisation, signalement et conduite à tenir

Répondez en tenant compte des consignes de fin de poste et de signalement données dans DT 3.

4.1 (1 point) En fin d'utilisation, où immobiliser le chariot ?

1. À l'emplacement de stationnement prévu, hors des voies de circulation et des accès de secours.
2. Dans la première allée libre, même si elle dessert un équipement de sécurité.
3. Devant une issue, si le chariot est laissé sans charge.

4.2 (1 point) Quelle position donner aux fourches avant de quitter l'engin stationné ?

1. Les abaisser au sol ou dans la position de stationnement prescrite, puis immobiliser l'engin selon la procédure.
2. Les laisser à hauteur de travail afin de reprendre plus rapidement.
3. Les lever au-dessus de la hauteur des genoux des piétons.

4.3 (1 point) Une anomalie est découverte après l'utilisation du chariot. Quelle action est attendue ?

1. La signaler immédiatement selon la procédure du site et consigner les informations demandées.
2. La laisser au conducteur du poste suivant sans transmission.
3. La réparer soi-même, quel que soit le type d'intervention requis.

4.4 (1 point) Une personne entre dans la zone de manœuvre pendant la prise d'une charge. Quelle est la conduite à tenir ?

1. Interrompre la manœuvre, mettre la situation en sécurité et attendre que la zone soit dégagée.
2. Poursuivre la manœuvre en avertissant la personne au dernier moment.
3. Lever la charge pour lui laisser davantage de place.

4.5 (1 point) Dans quelle situation faut-il arrêter la manœuvre et demander une consigne ou une assistance ?

1. Lorsque la visibilité, la stabilité de la charge, l'état de l'engin ou la circulation ne permettent pas de poursuivre en sécurité.
2. Uniquement lorsque le chariot ne peut plus démarrer.
3. Seulement à la fin du poste, après avoir terminé les mouvements prévus.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGIN ET LIMITES DE MANUTENTION POUR L'ÉPREUVE

Les valeurs ci-dessous sont les données applicables à l'engin affecté à l'exercice. Elles ne remplacent pas la plaque de capacité ni les consignes du constructeur à bord de l'engin. En cas de différence, l'évaluateur précise la consigne applicable avant le début de la manœuvre. Le centre fournit un chariot automoteur de manutention à conducteur porté, équipé d'un mât et de fourches, ainsi qu'une palette d'exercice identifiée.

Limites de charge communiquées pour l'exercice

Distance du centre de charge	Charge maximale autorisée pour l'exercice	Consigne
500 mm	1 600 kg	Respecter la plaque de capacité et les consignes du constructeur.
600 mm	1 400 kg	Respecter la limite correspondant à la distance indiquée.
700 mm	1 200 kg	Ne pas extrapoler les valeurs du tableau.

Données de l'engin retenu pour l'épreuve, à lire avec la distance du centre de charge.

Données de la charge proposée

Désignation	Masse	Centre de charge	État à contrôler
Palette de produits emballés	1 350 kg	600 mm	Palette intacte, charge stable et filmage en place
Palette témoin de l'exercice pratique	Masse inscrite sur l'étiquette de la palette	Indiquée par le centre avant la manœuvre	Charge stable, sans emballage détérioré

Informations fournies pour les questions 3.2 à 3.5.

DT 2 : PLAN DE CIRCULATION DE LA ZONE DE MANUTENTION

Le schéma représente une zone pédagogique de la plateforme. Les dimensions inscrites sont les dimensions utiles des voies. La voie chariots est réservée aux engins autorisés. Le cheminement piéton est réservé aux piétons. La zone de croisement est un point de vigilance : ralentissement, observation et priorité à la sécurité sont requis. L'accès de secours doit rester libre.

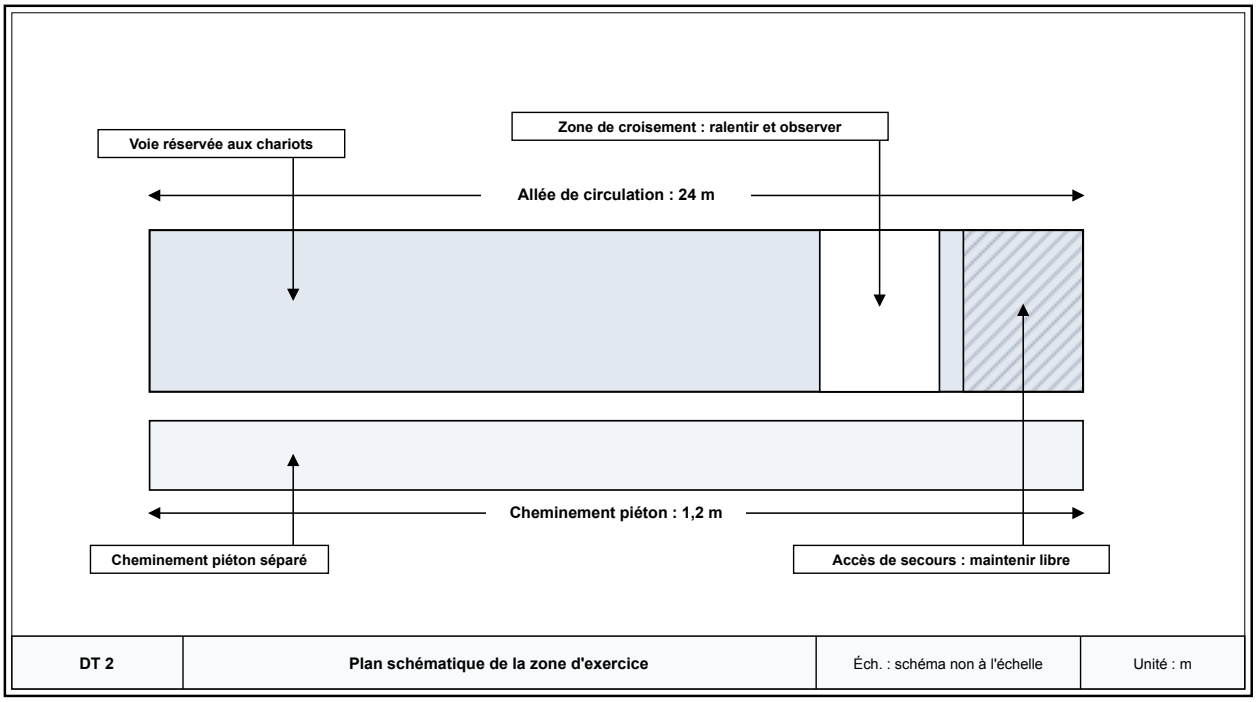


Schéma non destiné à l'implantation réelle. Les largeurs indiquées sont les données à retenir pour l'exercice.

DT 3 : CONSIGNES D'EXPLOITATION ET DE PRÉVENTION DU SITE

Les consignes suivantes s'appliquent aux exercices de l'épreuve. Le conducteur utilise uniquement un engin qui lui a été confié et pour lequel il est autorisé par l'organisation de l'épreuve. Il effectue les vérifications de prise de poste, porte les équipements de protection requis, adapte sa conduite à la visibilité, à l'état du sol, à la charge et à la présence de personnes. Il ne transporte pas de personne sur l'engin ou sur la charge. Une anomalie ou une situation dangereuse entraîne l'arrêt de la manœuvre, la mise en sécurité et le signalement à l'évaluateur.

En fin d'utilisation, le conducteur rejoint la zone de stationnement désignée, abaisse les fourches conformément à la consigne du centre, immobilise l'engin et transmet les anomalies constatées. Les voies de circulation, les cheminements piétons et les accès de secours restent dégagés.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : QCM des parties 1 à 4 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Inscrivez une seule lettre par question. Toute question comportant plusieurs réponses sera considérée comme sans réponse. Vérifiez que les 20 réponses sont reportées avant de rendre le document.

Grille de réponses du QCM

Question	Réponse	Question	Réponse
1.1	.....	3.1	.....
1.2	.....	3.2	.....
1.3	.....	3.3	.....
1.4	.....	3.4	.....
1.5	.....	3.5	.....
2.1	.....	4.1	.....
2.2	.....	4.2	.....
2.3	.....	4.3	.....
2.4	.....	4.4	.....
2.5	.....	4.5	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.